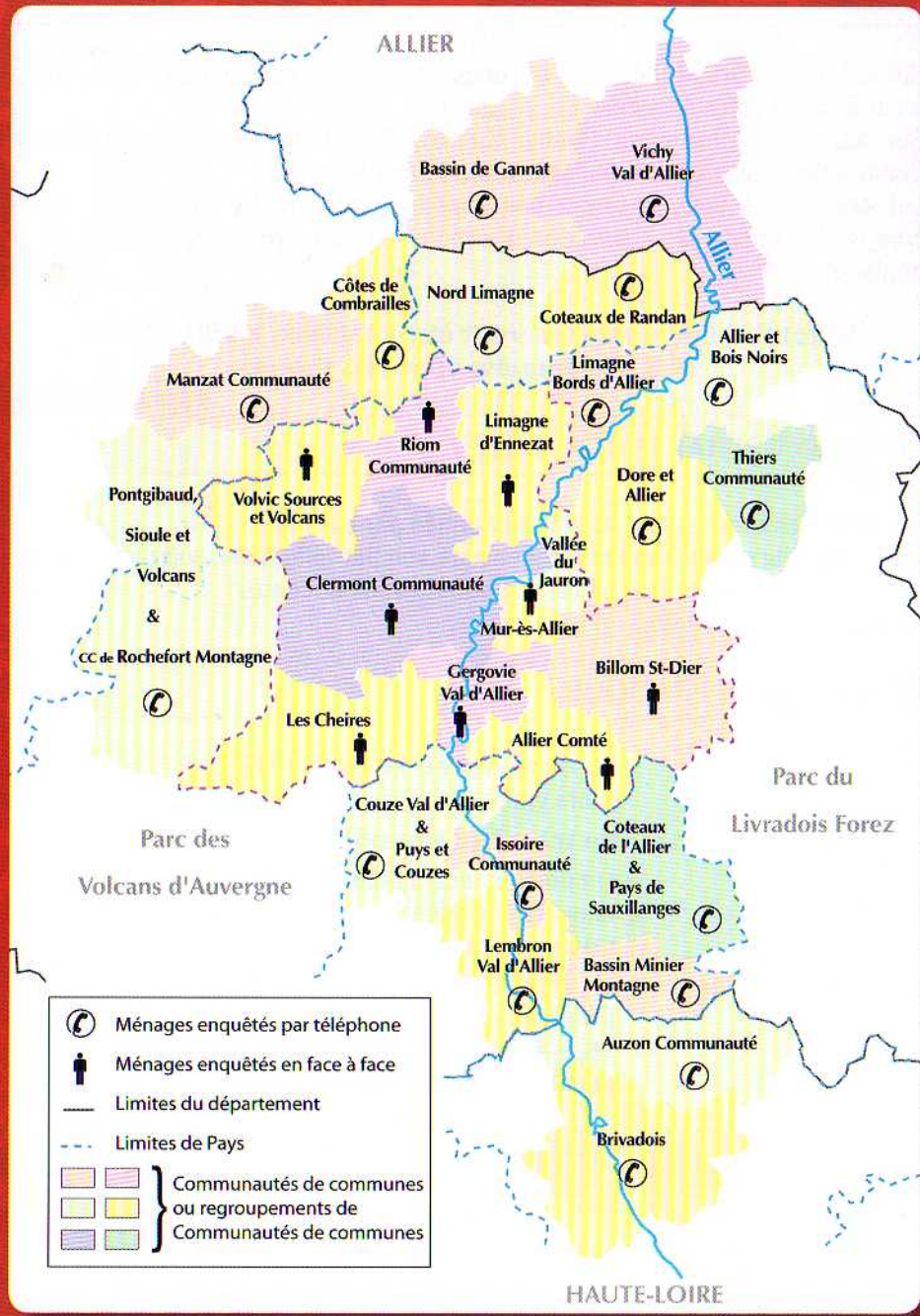
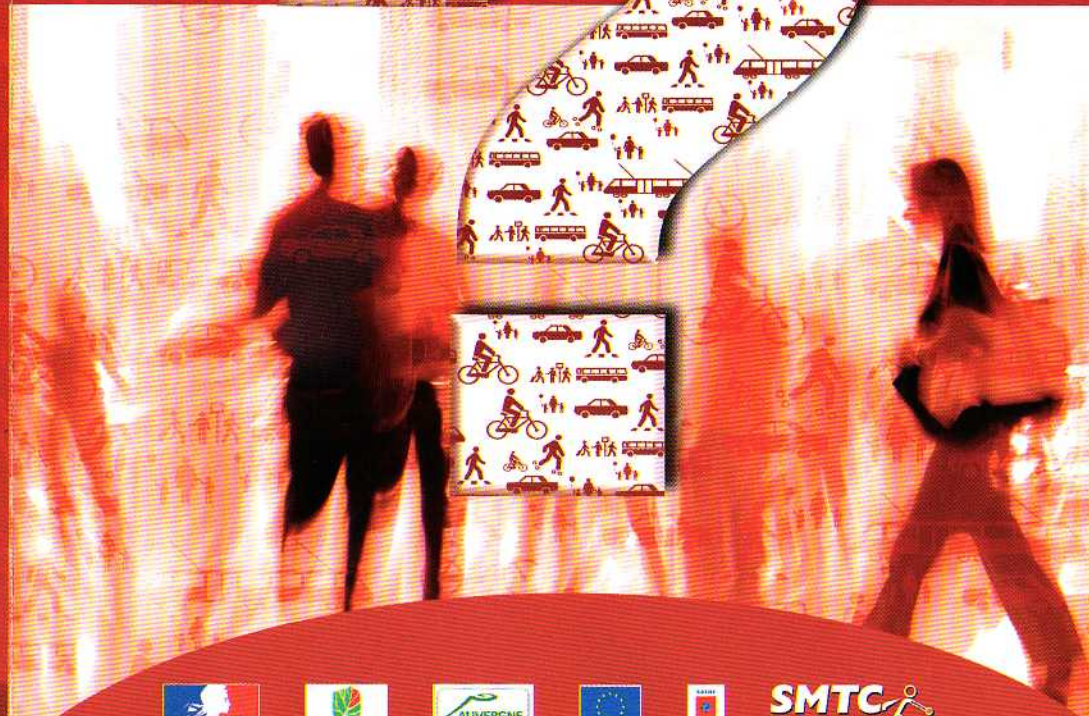


ÊTES-VOUS PLUTÔT...



**[VOTRE AVIS
NOUS INTERESSE]**





POURQUOI UNE ENQUÊTE SUR LES DÉPLACEMENTS ?

Travail, loisirs, école, courses, sorties... Chaque jour, nous nous déplaçons pour de multiples raisons, en voiture, en transports en commun, en train, à vélo ou à pieds...

Afin d'organiser au mieux l'ensemble de ces déplacements, qu'il s'agisse des transports collectifs, de la circulation routière, du stationnement, des deux-roues ou des piétons, mais aussi les infrastructures qu'ils nécessitent, le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) de l'agglomération clermontoise a décidé de réaliser une grande enquête auprès des habitants sur un vaste territoire, de Vichy à Brioude et de Thiers aux Combrailles.



OBJECTIF : Mieux connaître vos pratiques et vos besoins pour organiser les déplacements de demain.



PAR QUI CETTE ENQUÊTE EST-ELLE ORGANISÉE ?

Portée par le SMTC de l'agglomération clermontoise, cette enquête est réalisée avec l'aide du Département du Puy-de-Dôme, de la Région Auvergne, de l'Etat, de l'ADEME, de l'Union Européenne et en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont-Métropole.

Sa réalisation a été confiée au cabinet ALYCESOFRECO et le Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement (CETE) de Lyon est chargé du contrôle méthodologique avec la méthode CERTU.

POURQUOI AI-JE ÉTÉ CHOISI POUR PARTICIPER À L'ENQUÊTE ?



L'aire d'enquête représente 343 communes et 648 000 habitants sur le Pays du Grand Clermont et les territoires de Vichy, Gannat, Thiers, Issoire, Brioude et les Combrailles.

Elle est réalisée auprès d'un échantillon représentatif des ménages de ce territoire. Les ménages choisis sont tirés au sort.



COMMENT L'ENQUÊTE VA-T-ELLE SE DÉROULER ?

Sur le Pays du Grand Clermont, les enquêtes seront réalisées en face à face, c'est-à-dire à votre domicile.

Sur les autres territoires (Vichy, Gannat, Thiers, Issoire, Brioude et les Combrailles), elles seront réalisées par téléphone.

Les enquêteurs vous poseront des questions génériques (votre âge, votre type de logement, etc.) puis des questions en lien avec la thématique des déplacements.

Au total, 2 600 enquêtes vont être réalisées en face à face et 3 840 enquêtes par téléphone.



COMMENT SERAI-JE CONTACTÉ ?

Les ménages tirés au sort vont être informés par courrier. Les enquêteurs vous contacteront ensuite soit par téléphone, soit directement à votre domicile pour fixer un rendez-vous si vous acceptez de participer à l'enquête.



L'ENQUÊTE EN PRATIQUE

- Période d'enquête : ► **du 4 janvier au 28 avril 2012**
(Hors vacances scolaires et jours fériés)
- Jours de rendez-vous : ► **du mardi au samedi**
- Horaires : ► enquête en face à face, à **fixer avec vous**
► enquête par téléphone, **entre 17h30 et 20h30 en semaine** et **entre 10h et 15h le samedi.**
- Durée de l'enquête : ► **1h** environ pour les rencontres menées à votre domicile.
► **15 à 20 mn** maximum pour le questionnaire par téléphone

